### MARTYS PORTS

B.P. 10 49370 SAINT CLEMENT DE LA PLACE Tél: 02 41 77 03 86 Fax: 02 41 77 02 77 www.martysports.com

Ce produit est conforme à la norme NF EN 1270 et au décret  $N^\circ$  96-495 du 4 juin 1996

# **B3063**

# Rallonge pour but basket entraînement à hauteurs réglables

LISTE DE PIECES		
ARTICLE	NUMERO DE PIECE	QTE
1	But mini basket mural B3060	1
	(vendu séparément)	
2	Rallonge pour but mini-basket	1
3	Fixation murale avec anneau	1
4	Ensemble de câble acier	1
5	Vis TH M12 x 30	5
6	Rondelle plate Ø12L	10
7	Ecrou frein M12	5

#### **CONSIGNES D'UTILISATION:**

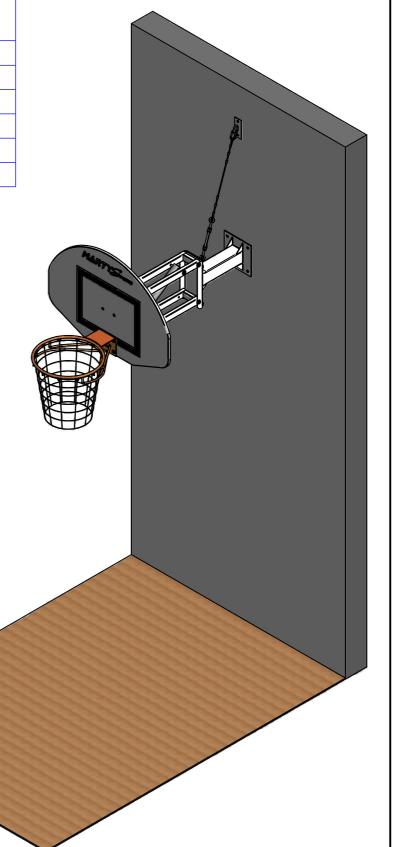
- Ne pas se suspendre, se balancer.
- Ne pas faire un usage différent de son utilisation.
- Ne pas utiliser non fixé.
- Ne pas utiliser sans y être autorisé.

#### **ENTRETIEN**: (Périodique)

- Vérifier les serrage.
- Contrôler les soudures.
- Vérifier la fixation murale.
- Tous les 2 à 3 ans, une vérification lourde est conseillée (selon la méthode d'essai prévu par la norme EN 1270).

#### **POSE:**

- Fixations non fournies à adapter au support.



### MARTYS PORTS

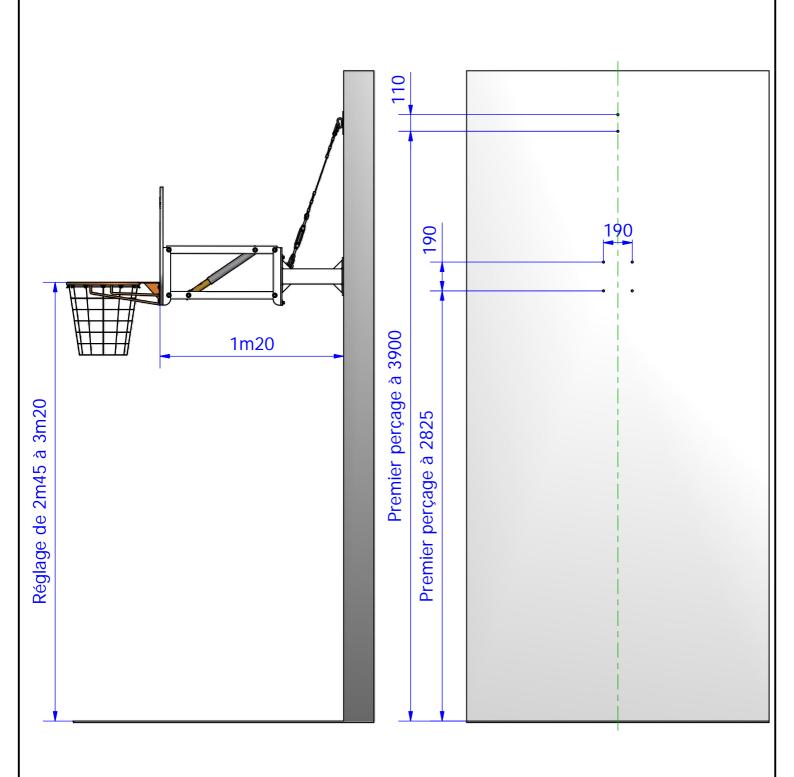
B.P. 10 49370 SAINT CLEMENT DE LA PLACE Tél: 02 41 77 03 86 Fax: 02 41 77 02 77 www.martysports.com

Ce produit est conforme à la norme NF EN 1270 et au décret N° 96-495 du 4 juin 1996

# **B3063**

Rallonge pour but basket entraînement à hauteurs réglables

#### 1: Implantation



### MARTYS PORTS

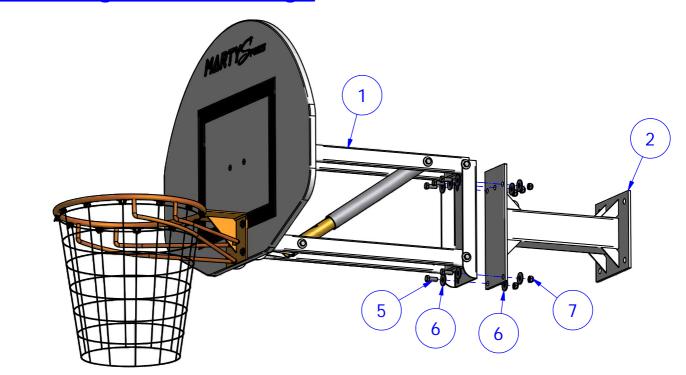
B.P. 10 49370 SAINT CLEMENT DE LA PLACE Tél: 02 41 77 03 86 Fax: 02 41 77 02 77 www.martysports.com

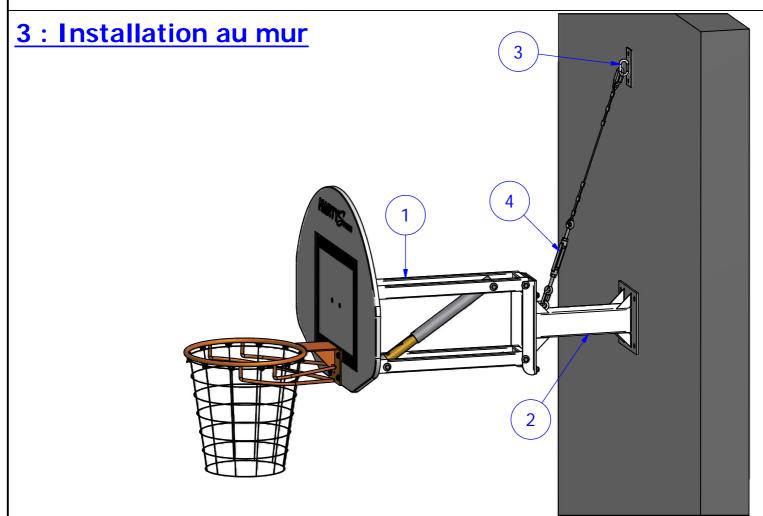
Ce produit est conforme à la norme NF EN 1270 et au décret  $N^\circ$  96-495 du 4 juin 1996

## **B3063**

Rallonge pour but basket entraînement à hauteurs réglables

#### 2 : Montage de la rallonge





#### MARTYS

B.P. 10 49370 SAINT CLEMENT DE LA PLACE Tél: 02 41 77 03 86 Fax: 02 41 77 02 77 www.martysports.com

Ce produit est conforme à la norme NF EN 1270 et au décret  $N^\circ$  96-495 du 4 juin 1996

## **B3063**

# Rallonge pour but basket entraînement à hauteurs réglables

# S.C.M.S Europe

Tel: 00 33 (0) 4 74 30 96 88 Fax: 00 33 (0) 4 74 30 96 89 E-mail: g.bessat@scms-e.com Site Internet: www.scms-e.com

CRAS, le 30 juin 2003

MARTY Route de la Meignanne BP10 49370 – St CLEMENT de la PLACE

Objet: Attestation de contrôle à la norme NF EN 1270, et au Décret n° 96-495 du 4 juin 1996 / **But de Basket-ball Réf B 3063 + B 3060** 

#### ATTESTATION DE CONTRÔLE BUT DE BASKET-BALL réf B 3063 + B 3060 selon norme NF EN 1270 / Décret 96-495

NF EN 1270 : (extension au Décret selon Avis NOR/ ECO C9800163V - JO du 19 décembre 1998)
Avis SCMS Europe

```
- TYPE / CLASSE (déport) :
                                                   \frac{1}{2} lune polyester réf 3155 / 1130 x 830
- 3-2 :- Dimensions de panneau :
       - Platine de cercle perçages selon fig 10 :
                                                                                 Favorable
                                                                                 Favorable
- 3-3-2 : Cercle - type d'acier (attestation jointe) :
                                                                                 Favorable
 3-4-2 : - Couleur :
                                                                                 Favorable
- 3-4-3 : Filet adaptables (attestation jointe) :
- 3-4-4 : pas de modification inopinée de la distance horizontale :
                                                                                 Sans objet
- 4-2 :- Cercle repris sur armature / pas de protubérance sous panneau :Favorable - Pas d'espace de coincement entre les tirants et le cercle : Favorable
                                                                                 Favorable
- 4-3 : Ouverture des crochets de fixation filet < ou = 8mm :
                                                                                 Favorable
- 4-4 : Pas de modification inopinée des réglages :
```

- 5-2 : Résistance cercle :
Force verticale de 1050 N (5''), et de 2400 N en bout du cercle pendant 1' :
Mesure après relâchement / **déformation à test +30'** 0 mm Favorable

- 5-4 : Rigidité de la structure :
 - Force horizontale F1 900 N latérale à la base du panneau pendant 1' :
 Mesure après relâchement / déformation à test +30' 1 mm Favorable
 - Force horizontale F3 900/ F4 1000 N\* frontale au centre du panneau pendant 1':
 Mesure après relâchement / déformation à test +30' 0 mm Favorable

- 5-5 : Stabilité :
Force horizontale F2 3200 N à l'aplomb du panneau pendant 1' :

déformation pendant la charge 16 mm
déformation après relâchement 1 mm Favorable

- 6 : Instruction de montage:
- 7 : Etiquette d'avertissement
- 8 : Marquage (marque/n° norme/année/
avertissement/décret du 4/6/96)

Favorable

CMS Europe

Ph. CHARVET experi

\* intérieur ou extérieur

Expert mandaté AFNOR auprès du CEN pour la France (Comité Européen de normalisation) Intervenant CNFPT / Organisme de Formation déclaré au Ministère N° 82 01 00787 01

- CONTROLE DES MATERIELS SPORTIFS ET DE LOISIRS FORMATION A L'ENTRETIEN ET A LA MAINTENANCE
- SPORT SOFT SECURITE LOGICIEL DE GESTION MATERIEL ETUDE DE PROJET ET RECEPTION DE MOBILIER